

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY

COMPTE RENDU
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2019

Lieu de la séance : LAVAU SUR LOIRE

Présents :

Messieurs : J.P NICOLAS - J.L THAUVIN - B HERRERO - J.F ARTHUR - J GEFFROY – A LANCIEU - J DALIBERT - J.C BONHOMME - C BIGUET - B MAROT - D BIDAUD - Y THOBY – R NICOLEAU - G FRESNEAU - F ROULEAU - A FARCY - Y TAILLANDIER - A KLEIN - C DESWARTE - C BRUN - J TATARD

Mesdames : M. GALLERAND - S JOBERT - A.C SEGAUD - L LECLAIR - V GAUTIER - C SACHOT - P CHABAUD - S HALLIEN

Absents excusés ayant donné procuration à :

P MARTIN pouvoir à J GEFFROY
S TIHAY pouvoir à C SACHOT
D MANACH pouvoir à B MAROT
Y COURIO pouvoir à JC BONHOMME
A GUILLARD pouvoir à G FRESNEAU
A CHAUVEAU pouvoir à A KLEIN
M LOUVARD LE PROVOST pouvoir à JF ARTHUR

Nombre de membres en exercice : 36

Quorum = 19

Nombre de conseillers présents : 29

Procurations: 7

Nombre de votants : 36

DELIBERATIONS 2 A à 2 I

Nombre de membres en exercice : 36

Quorum = 19

Nombre de conseillers présents : 28

Procurations: 7

Nombre de votants : 35

Le Président s'étant retiré au moment du vote

Présidence : R NICOLEAU

Présidence : A KLEIN (délibérations 2A à 2I)

Secrétaire de séance : L LECLAIR

1 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Jean-Louis THAUVIN, 2^{ème} Vice-Président délégué aux finances

A- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET GENERAL

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Général, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

B- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Office de tourisme, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

C- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE PISCINES

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Piscines, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

D- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Assainissement, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

E- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE DECHETS

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Déchets, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

F- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE ENTRETIEN DES PARCS

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Entretien des Parcs, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

G- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Développement Economique, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

H- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE ELECTRICITE

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Electricité, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

I- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 : BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget Immobilier d'entreprises, dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Jean-Louis THAUVIN, 2^{ème} Vice-Président délégué aux finances

A- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET GENERAL

Le compte administratif du budget Général fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	22 576 599.67	12 732 160.31
RECETTES	35 824 171.10	7 152 366.40
Résultat des sections	13 247 571.43	-5 579 793.91
Restes à réaliser dépenses		2 092 575.92
Restes à réaliser recettes		666 302.12

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident par 34 voix pour et 1 abstention :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget Général, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

B- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le compte administratif du budget annexe Office de tourisme fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	109 964.85	7 051.15
RECETTES	134 005.70	723.26
Résultat des sections	24 040.85	-6 327.89
Restes à réaliser dépenses		0.00
Restes à réaliser recettes		0.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Office de tourisme, tel que présenté,

- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

C- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE PISCINES

Le compte administratif du budget annexe Piscines fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 461 531.91	70 165.61
RECETTES	2 515 850.82	16 959.76
Résultat des sections	54 318.91	-53 205.85
Restes à réaliser dépenses		20 219.03
Restes à réaliser recettes		1 300.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Piscines, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

D- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget annexe Assainissement fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	428 009.52	1 349 747.09
RECETTES	950 369.30	857 482.44
Résultat des sections	522 359.78	-492 264.65
Restes à réaliser dépenses		305 609.30
Restes à réaliser recettes		441 216.14

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Assainissement, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

E- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE DECHETS

Le compte administratif du budget annexe Déchets fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 196 185.34	132 049.17
RECETTES	4 801 415.93	991 635.09
Résultat des sections	605 230.59	859 585.92
Restes à réaliser dépenses		89 442.90
Restes à réaliser recettes		24 205.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Déchets, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

F- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE ENTRETIEN DES PARCS

Le compte administratif du budget annexe Entretien des parcs fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	130 827.13	52 293.11
RECETTES	95 520.91	245 597.49
Résultat des sections	-35 306.22	193 304.38
Restes à réaliser dépenses		203 595.00
Restes à réaliser recettes		5 000.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Entretien des parcs, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

G- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le compte administratif du budget annexe Développement Economique fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	18 440 202.64	18 209 576.64
RECETTES	18 858 945.80	17 632 390.48
Résultat des sections	418 743.16	-577 186.16
Restes à réaliser dépenses		0.00
Restes à réaliser recettes		0.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Développement Economique, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

H- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE ELECTRICITE

Le compte administratif du budget annexe Electricité fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	113 921.72	0.00
RECETTES	62 877.10	201 547.14
Résultat des sections	-51 044.62	201 547.14
Restes à réaliser dépenses		0.00
Restes à réaliser recettes		0.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Electricité, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

I- COMPTES ADMINISTRATIFS : BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le compte administratif du budget annexe Immobilier d'entreprises fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 224 658,45	9 809,95
RECETTES	1 695 105,88	200 301,15
Résultat des sections	470 447,43	190 491,20
Restes à réaliser dépenses		27 781,31
Restes à réaliser recettes		0,00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **DE VOTER** le compte administratif 2018 du budget annexe Immobilier d'entreprises, tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Jean-Louis THAUVIN, 2^{ème} Vice-Président délégué aux finances

A- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats 2018	13 247 571.43 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	-5 579 793.91 €
Restes à réaliser Dépenses	2 092 575.92 €
Restes à réaliser Recettes	666 302.12 €
solde des RAR	-1 426 273.80 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	7 006 067.71 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (D001)	-5 579 793.91 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	7 006 067.71 €
Report de fonctionnement (R002)	6 241 503.72 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident par 35 voix pour et 1 abstention :

- **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

B- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Office de tourisme de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats 2018	24 040.85 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	-6 327.89 €
Restes à réaliser Dépenses	0.00 €
Restes à réaliser Recettes	0.00 €
solde des RAR	0.00 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	-6 327.89 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (D001)	-6 327.89 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	6 327.89 €
Report de fonctionnement (R002)	17 712.96 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Office de tourisme de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

C- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE PISCINES

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Piscines de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Résultats 2018	54 318.91 €
----------------	-------------

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	-53 205.85 €
Restes à réaliser Dépenses	20 219.03 €
Restes à réaliser Recettes	1 300.00 €
solde des RAR	-18 919.03 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	72 124.88 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (D001)	-53 205.85 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	54 318.91 €
Report de fonctionnement (R002)	0.00 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Piscines de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

D- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Assainissement de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats 2018	522 359.78 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	-492 264.65 €
Restes à réaliser Dépenses	305 609.30 €
Restes à réaliser Recettes	441 216.14 €
solde des RAR	135 606.84 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	356 657.81 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (D001)	-492 264.65 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	356 657.81 €
Report de fonctionnement (R002)	165 701.97 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

E- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE DECHETS

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats 2018	605 230.59 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	859 585.92 €
Restes à réaliser Dépenses	89 442.90 €
Restes à réaliser Recettes	24 205.00 €
solde des RAR	-65 237.90 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	0.00 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (R001)	859 585.92 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	0.00 €
Report de fonctionnement (R002)	605 230.59 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**F- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET
ANNEXE ENTRETIEN DES PARCS**

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Entretien des parcs de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats 2018	-35 306.22 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	193 304.38 €
Restes à réaliser Dépenses	203 595.00 €
Restes à réaliser Recettes	5 000.00 €
solde des RAR	-198 595.00 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	-5 290.62 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (R001)	193 304.38 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	0.00 €
Report de fonctionnement (D002)	-35 306.22 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Entretien des parcs de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**G- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET
ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Développement Economique de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats de l'exercice 2018	418 743.16 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	-577 186.16 €
Restes à réaliser Dépenses	0.00 €
Restes à réaliser Recettes	0.00 €
solde des RAR	0.00 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	577 186.16 €

Prévision d'affectation pour le montant du	
Report d'investissement (D001)	-577 186.16 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	418 743.16 €
Report de fonctionnement (D002)	0.00 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Développement Economique de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

H- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE ELECTRICITE

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Electricité de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement	
Résultats de l'exercice 2018	-51 044.62 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	201 547.14 €
Restes à réaliser Dépenses	0.00 €
Restes à réaliser Recettes	0.00 €
solde des RAR	0.00 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	0.00 €

Affectation pour le montant du résultat à affecter	
Report d'investissement (R001)	201 547.14 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	0.00 €
Report de fonctionnement (D002)	-51 044.62 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Electricité de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

I- AFFECTATION DES RESULTATS 2018 SUR L'EXERCICE 2019 : BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Résultats 2018	470 447.43 €
----------------	--------------

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2018	190 491.20 €
Restes à réaliser Dépenses	27 781.31 €
Restes à réaliser Recettes	0.00 €
solde des RAR	-27 781.31 €
Besoin de financement = Besoin en Investissement compte tenu des Restes à réaliser	0.00 €

Prévision d'affectation pour le montant du	
Report d'investissement (R001)	190 491.20 €
Affectation en réserves en investissement (R.1068)	0.00 €
Report de fonctionnement (R002)	470 447.43 €

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- ☛ **D'APPROUVER** la reprise des résultats 2018 sur l'exercice 2019 du budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4 – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2018

Rapporteur : Jean-Louis THAUVIN, 2^{ème} Vice-Président délégué aux finances

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil est invité à délibérer sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la collectivité et enregistrées sur l'exercice comptable. Ce bilan est annexé au compte administratif.

ACQUISITIONS 2018

Pas d'acquisition en 2018

CESSIONS 2018

budget Annexe	Zone géographique	Acquéreur	Référence cadastre	Surface en m ²	Prix TTC	Date de l'acte	Frais annexes TTC
Développement économique 70-02	ZA LA CLOSE ST ETIENNE	SCI ZOEONO (peintre)	XN 81	700	29 330.00	14/09/18	0.00
Développement économique 70-02	ZA LES PETITES LANDES CORDEMAIS	SCI C2F44 (France Débosselage)	AL 361 - AL 364 - AL 366	3 980	140 694.00	12/02/18	0.00
Développement économique 70-02	ZA LA CLOSE ST ETIENNE	Magalie VMEN Virginie DELESTRE SCI VDMV	XN 80	707	29 623.30	27/04/18	0.00

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

☛ D'APPROUVER le bilan des acquisitions et cessions 2018, tel que présenté ci-dessus.

5 – CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES 2019 : TAUX DE MISE EN RESERVE

Rapporteur : Jean-Louis THAUVIN, 2^{ème} Vice-Président délégué aux finances

Considérant que le Conseil Communautaire, par délibération du 28 mars 2019 relative à la fixation des taux des taxes directes locales, a fixé, pour 2019 le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 24,18 %.

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 1636 B du Code Général des Impôts, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont autorisés à mettre en réserve la différence constatée, au titre d'une année, entre le taux maximum de CFE de droit commun et le taux de CFE effectivement voté par l'établissement,

Considérant qu'au titre de 2019, la différence entre le taux maximum de droit commun (24,24 %) et le taux voté (24,18 %) s'élève à 0,06 %,

Rappelant que le taux mis en réserve peut être utilisé, totalement ou partiellement, au titre de l'une des trois années suivantes (soit 2019, 2020, 2021), permettant donc à la Communauté de Communes de voter un taux de CFE supérieur au taux maximum de droit commun,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 12 juin 2019,

CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- D'APPROUVER la mise en réserve, pour 2019, du taux de 0,06 % disponible au titre du CFE 2019.

INFORMATION

♦ Décisions du Président

DATE	N°	SERVICE REFERENT	OBJET	CONTENU
21/05 /2019	36-2019	Enfance Jeunesse	NOMINATION D'UN REGISSEUR PRINCIPAL D'UN MADATAIRE SUPPLEANT POUR LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE	Objet : Nommer Amaury GARAND régisseur titulaire de la régie d'avances du service Enfance Jeunesse
	37-2019	Aménagement de l'espace	SIGNATURE DE CONVENTIONS DE SERVITUDE ET DE MISE A DISPOSITION AU PROFIT D'ENEDIS SUR LA PARCELLE COMMUNAUTAIRE CADASTREE SECTION AC 999 A SAVENAY	Objet : Autorise la signature des conventions de servitude et de mise à disposition au profit de ENEDIS, dont le siège social se situe 34 places des Corolles 92079 PARIS La Défense Cedex, sur la parcelle AC 999 à Savenay.

	38-2019	Aménagement de l'espace	SIGNATURE DE CONVENTIONS DE SERVITUDE ET DE MISE A DISPOSITION AU PROFIT D'ENEDIS SUR LES PARCELLES COMMUNAUTAIRES CADASTREES SECTION AR 216, AR 242, AR 245 ET XN 75 A SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Objet : AUTORISE la signature des conventions de servitude et de mise à disposition au profit d'ENEDIS, dont le siège social se situe 34 places des Corolles 92079 PARIS La Défense Cedex, sur les parcelles AR 216, AR 242, AR 245 ET XN 75 à Saint-Etienne-de-Montluc
	39-2019	Commande publique	ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT DE LA PORTRAIS A CORDEMAIS	Objet : Attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du dispositif d'assainissement de la Portrais à Cordemais à l'entreprise AGGRA CONCEPT, sise avenue Clément Ader à Héric (44810). Montant : Le montant estimé des travaux par le maître d'ouvrage est de : 150 000 euros HT. Le montant forfaitaire des honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à : • Tranche ferme (Etude de dimensionnement et conception de l'ouvrage) : 5 400 euros H.T. • Tranche optionnelle n°1 (Réalisation du dossier de déclaration) : 2 000 euros H.T. • Tranche optionnelle n°2 (Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation / conception du dispositif) : 10 250 euros H.T., soit un montant total de rémunération de : 17 650 euros H.T.
	40-2019	Commande publique	ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ETUDE PREALABLE A LA REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	Objet : Attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude préalable au schéma directeur de l'assainissement collectif à l'entreprise DCI Environnement, sise 3 rue Augustin Fresnel à BOUFFERE (85600). Montant : Le montant forfaitaire des honoraires s'élève à : 26 450,00 euros H.T. (PSE 1 et 2 incluses et portant sur l'activation possible de réunion supplémentaire en présentiel ou en distanciel).

♦ Décisions du Bureau Communautaire

DATE	N°	SERVICE REFERENT	OBJET	CONTENU
17/05 /2019	17-2019	Développement économique	CESSION du lot A3 Zone d'Activités La Close – Saint-Etienne-de-Montluc à la société BAT'INNOV CONSTRUCTIONS	Objet : Autoriser la signature de l'acte de vente du lot A3, cadastré XN 83, représentant une superficie d'environ 702 m ² au profit de la SAS BAT'INNOV CONSTRUCTIONS, dont le siège social est 11, rue des Argousiers à ST ETIENNE DE MONTLUC, SIREN 834 612 780, représentée par Monsieur Christophe GROSFUS, ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer Montant : Le prix de vente de ce terrain

				est fixé à 37.00 € le m ² HT (TRENTE SEPT EUROS) auquel il convient d'ajouter la TVA sur marge
28/05 /2019	18-2019	Commande publique	SIGNATURE DU MARCHE DE REAMENAGEMENT DE LA RD 93 « ZAC DE LA COLLERAYE » A SAVENAY	Objet : Attribuer le marché de travaux de réaménagement de la RD 93 ZAC de la Colleraye, à l'entreprise CHARIER TP Montant : 342 987,18 euros HT
28/05 /2019	19-2019	Enfance Jeunesse	APPROBATION DU PROJET PEDAGOGIQUE DU MULTI ACCUEIL « TOUT EN COULEURS DE MALVILLE »	Objet : Approuver le projet pédagogique du multi accueil de Malville
11/06 /2019	20-2019	Commande publique	ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE D'ABRIS VOYAGEURS ET REFECTION DES MARQUAGES AU SOL HORIZONTALS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE	Objet : Attribuer les marchés de travaux de fourniture et pose d'abris voyageurs et réfection des marquages au sol horizontaux pour le transport scolaire, à : Lot 1 (Travaux de maçonnerie pour la réalisation des supports des abris voyageurs : marché déclaré infructueux, au motif suivant : aucun dépôt d'offre. Lot 2 (Fourniture et pose d'abris voyageurs en verre) : ABRI PLUS, pour un montant de 14 087,00 euros HT, Lot 3 (Fourniture et pose d'abris voyageurs en bois) : ACCES-REAGIS, pour un montant de 5 199,15 euros HT, Lot 4 (Réfection des marquages au sol horizontaux) : SIGNALISATION 44, pour un montant de 3 500,00 euros HT
11/06 /2019	21-2019	Commande publique	ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE DE REFOULEMENT DE LA CROIX MORZEL I SUR LA COMMUNE DE CORDEMAIS	Objet : ATTRIBUER les marchés de travaux de réhabilitation du poste de refoulement de la Croix Morzel I sur la commune de Cordemais, aux entreprises suivantes, au vu du rapport d'analyse des offres et des critères de sélection énoncés dans le dossier de consultation des entreprises : Lot 1 (réhabilitation du poste de refoulement), APEI (22170 PLERNEUF), pour un montant de 134 832 euros HT (PSE incluse portant sur la mise en œuvre d'un variateur de fréquence), Lot 2 (renouvellement du réseau de refoulement), SADE (44805 SAINT HERBLAIN), pour un montant de 46 690 euros HT.

Rémy NICOLEAU

Président



